

## ADJUDICATION PUBLIQUE

D'UN

## BEL ÉTABLISSEMENT DE BAINS

AVEC BAIGNOIRES, CHAUDIÈRES

et autres appartenances, et d'une prairie, situés à Clausen, faubourg de Luxembourg.

Le JEUDI, 25 mai courant 1837, vers deux heures de l'après-midi, à la requête de M<sup>r</sup> Jacques Wittenauer, avocat à Luxembourg, en sa qualité de curateur à la succession vacante de défunt sieur Nicolas Schrobilgen, de son vivant restaurateur audit lieu, en vertu d'un jugement rendu sur requête par le tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Luxembourg, séant au même lieu, en date du 25 avril dernier, enregistré, et en conformité de la loi du 12 juin 1816, il sera procédé devant M<sup>r</sup> le juge-de-peace du canton de Luxembourg, et par le ministère du notaire soussigné, à ce commis par ledit jugement, à la vente par adjudication publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, à crédit et sous des conditions très-avantageuses, de la terrasse inférieure du *jardin Schrobilgen*, avec les bâtimens des bains, baignoires et chaudières qui s'y trouvent, et avec la chambre et la cuisine de la maisonnette qui se trouve sur la même terrasse, les caves ayant issue sur icelle, ainsi que de la portion de la prairie y attenant, le tout provenant de ladite succession vacante, situé audit faubourg de Clausen.

La vente aura lieu au jardin de Mad. la veuve Schrobilgen, à Clausen.

Les amateurs qui désireraient avoir de plus amples renseignements de la consistance des biens et prendre connaissance des conditions de la vente, pourront s'adresser au notaire soussigné, ou à M. Wittenauer, susnommé. Luxembourg, le 8 mai 1837. LINCK, notaire.

## A VENDRE HORS MAINS.

Un **PETIT CORPS DE FERME**, situé à une lieue de Luxembourg, composé de maison, grange, écuries, jardins, terres labourables et prairies, le tout d'une contenance d'environ 15 bonniers (45 journaux du pays).

En cas de non vente de cette manière d'ici au 1<sup>er</sup> juin prochain, ce bien sera vendu par adjudication publique.

Les jour, heure et lieu de la mise aux enchères seront ultérieurement indiqué par les voies ordinaires.

S'adresser pour de plus amples renseignements au notaire soussigné.

Luxembourg, le 5 mai 1837. MAJERUS, notaire.

## Vente publique d'immeubles.

Mardi, 23 mai 1837, à dix heures du matin, les héritiers de feu M<sup>r</sup>. Dominique Reuter, en son vivant propriétaire-rentier à Luxembourg, feront vendre par adjudication publique, à plusieurs années de crédit, et par le ministère du notaire Weber, d'Eich, tous leurs biens-immeubles, situés sur le territoire de la commune de Steinsel, consistant en une maison d'habitation, en un très-bon état de construction et couverte d'ardoises, appelée Boeweschhaus, située à Müllendorff, avec grange, écuries et un grand jardin y attenant, en terres labourables et prairies.

Cette vente aura lieu à Müllendorff, en la maison sus-désignée.

## VENTE DE POISSONS.

On peut avoir pendant toute l'année des POISSONS, chez BECKER, fils, à Clausen, tels que carpes, brochets, tanches, perches, etc.

En vente chez J. Lamort, Imprimeur, à Luxembourg :

*Pre digt am ersten Sonntage der Mutter-Gottes-Octav, in der St. Petrus Kirche zu Luxemburg, gehalten von F. W. Kintzle, Pfarrer, ehemaligen Sub-Regenten des philosophischen Collegium's zu Eöwen.*

Prix 14 cents (30 centimes).

**A LOUER UN PREMIER ÉTAGE**, composé de quatre places, cave et grenier, chez LION, horloger, place d'Armes.

## Zu vermieten

Ein schönes Quartier, ohne meublet, auf dem ersten Stock, bei Herrn A. Gindorff, Neuthorstraße, N<sup>o</sup> 2.

## Bekanntmachung.

Montag, den 22. Mai c., sollen im Tornaco-Keller, Pastorsstraße, von Morgens 9 Uhr ab,

267 Ohm weißer Moselwein, öffentlich an den Meiß- und Leßbietenenden, gegen baare Befahlung verkauft werden.

Die Lizitations-Bedingungen können täglich von 8 bis 12 Uhr Vormittags, und von 2 bis 6 Uhr Nachmittags, im Bureau, Großstraße, am rothen Brunnen, eingesehen werden.

Luxemburg, den 11. Mai 1837.

Approvisionnement = Magazin = Mendantur,  
gez. Adloff. J. A. Doussin.

UNE ACTION, HUIT ACTIONS, DIX-SEPT ACTIONS,  
20 FRANCS. 120 FRANCS. 240 FRANCS.

Avec autorisation de Sa Majesté l'Empereur d'Autriche et sous l'inspection spéciale de la haute Chambre aulique impériale et royale des finances,

## VENTE IMPORTANTE

PAR ACTIONS,

FIXÉE IRRÉVOCABLEMENT AU 20 MAI 1837,

DE

## DEUX ÉMINENTES PROPRIÉTÉS

ÉVALUÉES JUDICIAIREMENT

à UN MILLION 502,857 FL. VAL. DE VIENNE,

SAVOIR :

La Grande Seigneurie  
D'EHRENHAUSEN,

située en Carinthie, à une lieue de Klagenfurt,

avec superbe château, bienfonds considérables, vastes forêts, grands jardins, bâtimens ruraux, moulins, distillerie, chasse étendue, juridiction patrimoniale, corvées et rentes considérables, et

le bel Hôtel, n<sup>o</sup> 70,

AVEC JARDINS, A BADEN,

situé sur la place principale de cette ville, célèbre par ses eaux et l'affluence des étrangers.

Les gains accessoires de fl. 100,000, 75,000, 50,000, 25,000, 20,000, 12,000, 10,000, 7,000, 6,000, 5,000, 4,000, 3,000, 2,000, s'élèvent en tout à la somme de QUATRE CENT MILLE florins valeur de Vienne.

PRIX D'UNE ACTION 20 FRANCS.

C'est la première fois que l'acquéreur de SIX Actions en reçoit DEUX gratis, et en prenant DOUZE Actions, pour 240 fr., outre les QUATRE Actions gratis, une CINQUIÈME est allouée en sus à titre de bonification extraordinaire.

Les PROPRIÉTÉS seront transmises au GAGNANT libres de toutes dettes et hypothèques.

Le TIRAGE aura lieu IRRÉVOCABLEMENT LE 20 MAI 1837, à Vienne, publiquement et sous la garantie du gouvernement.

En s'adressant DIRECTEMENT à la Maison soussignée, qui est principalement chargée de cette entreprise, on reçoit le Prospectus français, les Actions et la Liste de Tirage, franc de port.

Le COUT des Actions se paye en mandats sur Paris et toute autre place de commerce, ou sur nos dispositions.

Sans affranchir.

J. N. TRIER ET C<sup>o</sup>,

Banquiers et Receveurs-généraux à Francfort s/M.

## Samedi, 20 Mai prochain,

se fera DÉFINITIVEMENT la Vente de la GRANDE SEIGNEURIE EHRENHAUSEN avec son superbe CHATEAU et toutes ses dépendances et le bel HOTEL à Bade, à Vienne sous la garantie du Gouvernement.

PRIX PRINCIPAL, UN MILLION fl. 502,857 et 57 kr. v. de V.

PRIMES ACCESSOIRES, FL. 400,000.

Une Action fr. 20. — Huit Actions fr. 120. — Dix-sept Actions fr. 240.

En s'adressant directement à l'Administration générale, on recevra les Conditions les plus avantageuses.

L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE, LÉOPOLD DEUTZ ET C<sup>o</sup>, à MAYENCE s. l. Rhin.

LUXEMBOURG. — IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.